



# Histoire de Dire

---

Bilan d'activité 2019  
Mars 2020

## SOMMAIRE

Origine d'Histoire de Dire	
1. Les ateliers d'expression .....	2
1.1 Rappel du fonctionnement et évolution .....	2
1.2- La farandole des chiffres.....	3
1.3 Problématiques et perspectives .....	4
2. Les permanences d'accueil .....	5
2.1 Comment s'organisent ces temps d'accueil ? .....	5
2.2 La farandole des chiffres .....	5
2.3 Problématiques et perspectives .....	5
3. Actions de prévention .....	6
3.1 Rappel des objectifs .....	6
3.2 Les chiffres clés .....	6
3.3 Les différents supports d'action de prévention : .....	6
3.3.1 Le Jeu « Équité toi ? » .....	7
3.3.2 Le Spectacle « Pas seul » .....	7
3.3.3 Ciné-débat.....	7
4. Film du collectif Lacavale.....	8
5. Supervision .....	8
6. Nouveau contexte et évolutions globales du projet .....	9
7. Conclusion et perspectives .....	9

## ORIGINE D'HISTOIRE DE DIRE

Les enfants des mères accueillies et/ou hébergées vivent, ou ont vécu, dans un contexte de violence intrafamiliale. En cela, ils sont aussi victimes.

Le projet « Histoire de Dire » a pour finalités :

- ✓ Une meilleure prise en compte de ces enfants,
- ✓ De leur permettre de mettre des mots sur leurs ressentis,
- ✓ De repérer leur état de souffrance et de les réorienter vers un suivi adapté.

« Histoire de Dire » a vu le jour en mars 2016. Des réponses concrètes et adaptées ont été proposées aux enfants témoins et/ou victimes de violences sous forme :

1. **d'ateliers d'expression,**
2. **de permanences d'accueil à destination des enfants,**
3. **d'actions de prévention.**

La concrétisation du projet s'est affinée au cours de l'expérience et du soutien qu'il a pu trouver. Aujourd'hui, en parallèle d'actions et d'outils de plus en plus élaborés, **Histoire de dire est toujours en constante évolution et réflexion.**

Un Film de présentation de l'action a été réalisé et présenté en novembre 2018 :

[Présentation Histoire de Dire](#)

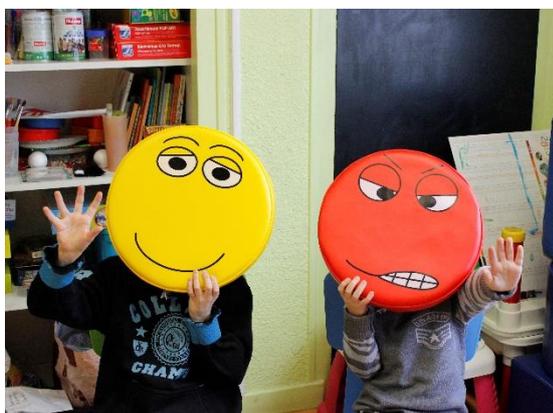
### 1. Les ateliers d'expression

#### 1.1 Rappel du fonctionnement et évolution

Les ateliers se déroulent tous les mercredis hors vacances scolaires, sans distinction d'âges. Deux groupes différenciés peuvent être constitués (3 à 6 ans et 7 à 12 ans) selon le nombre d'enfants accueillis.

L'après-midi se déroule comme suit :

- De 14h à 15h : temps de préparation,
- De 15h à 16h : les professionnelles reçoivent les enfants en constituant deux groupes différents, avec un encadrement sur chaque atelier,
- De 16h à 17h : temps de débriefing pour faire le bilan de la séance et envisager les perspectives pour les suivantes.



De grands thèmes, choisis par l'équipe, y sont abordés par tranche de 3 ou 4 séances : les émotions, les droits des enfants, les relations familiales, le corps humain...

## 1.2 La farandole des chiffres



En 2019, **24 ateliers** ont été organisés (19 en 2018) et accueillant en moyenne 3,7 enfants par atelier (4 en 2018, 3,4 en 2017). **22 enfants différents** ont participé aux ateliers contre 15 en 2018. La régularité des ateliers est essentielle car elle permet de créer un espace repéré où les enfants peuvent participer librement.

**Cette action correspond à un besoin identifié et mobilise les professionnelles de l'Accueil Ecoute Femmes et du CHRS Clara Zetkin d'Adalea.**



En 2019 la salle dédiée à Histoire de Dire a fini d'être meublée et équipée. De nouveaux livres, jouets et supports pédagogiques contribuent au déroulement pertinent des ateliers du mercredi.

L'action répond à des besoins observés et s'adapte à la singularité de chaque enfant. Les séances à thème permettent de travailler chaque thème de façon plus approfondie. Les ateliers offrent un lieu d'accueil privilégié, une parenthèse, un lieu intermédiaire pour les enfants.

### **1.3 Problématiques et perspectives**



#### **1.3.1 Problématiques repérées**

- ✓ La fréquentation est influencée par la présence ou non d'enfants sur le centre d'hébergement qui constituent le noyau du public accueilli dans les ateliers. Ceci explique les variations du nombre de présence aux ateliers. Peu d'ateliers ont été annulés en 2019 mais il a pu arriver que le nombre de participants à des ateliers soit faible.
- ✓ Il est difficile de fédérer les mamans des logements extérieurs en raison des contraintes de déplacement que cela peut occasionner.

#### **1.3.2 Perspectives**

- ✓ Aujourd'hui que la régularité est établie et que ces temps sont repérés par les enfants, il apparaît nécessaire, à partir de l'expérience et des questions abordées, de se former, de trouver de nouveaux thèmes et de se créer une boîte à outils afin d'alimenter les supports à utiliser.
- ✓ Lors des vacances scolaires, les ateliers n'ont pas lieu ; les professionnelles profitent alors de ce temps pour travailler sur les séances à venir, trouver de nouveaux supports socio-pédagogiques, se concerter sur la pertinence des activités déjà en place.
- ✓ Des temps de formation sont à programmer dès 2020 pour poursuivre la réflexion sur Histoire de dire et enrichir les compétences dans le souci d'apporter une réponse adaptée aux besoins des enfants.

## 2. Les permanences d'accueil



### 2.1 Comment s'organisent ces temps d'accueil ?

Depuis 2017, la permanence a pris une forme modulable qui s'organise et s'adapte de la manière suivante :

- **Si le RDV est anticipé** : la mère est reçue par une professionnelle et l'enfant par une autre qui pourra se rendre disponible pour lui.
- **Si le rendez-vous ne peut être anticipé** (situation en urgence, 1<sup>er</sup> rdv ...) : la mère vient en RDV avec son ou ses enfants, et si, au regard des plannings respectifs aucune professionnelle ne peut se rendre disponible pour l'enfant, la même professionnelle qui reçoit la mère recevra l'enfant sur un temps différencié.

**Concernant l'accueil des enfants en bas âges**, ils sont reçus avec leur mère, de même que les enfants qui ne veulent pas se séparer d'elle. Le discours et l'écoute seront alors adaptés à la situation.

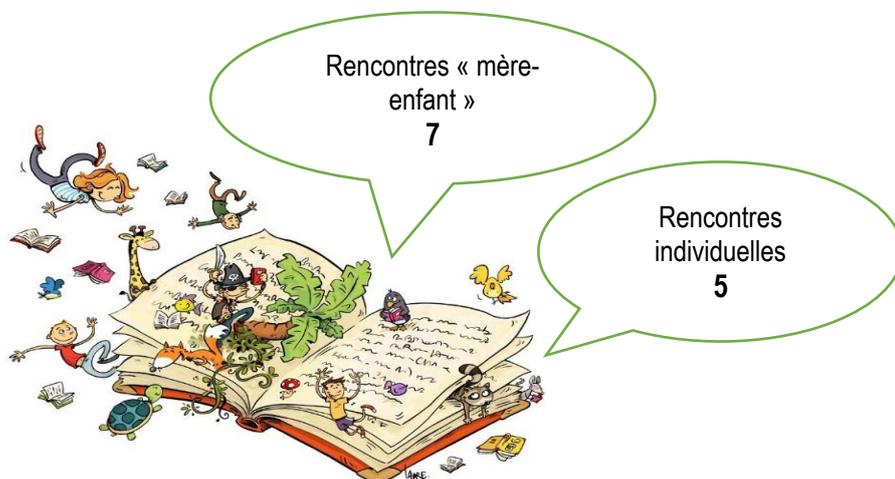
Depuis cette nouvelle adaptation, ces entretiens différenciés ont permis aux mères de :

- Parler plus librement sachant que leur(s) enfant(s) n'étaient pas seul(s),
- Se sentir soutenues dans l'exercice de leur rôle parental.

### 2.2 La farandole des chiffres

12 entretiens avec les enfants

11 enfants différents



### 2.3 Problématiques et perspectives

#### 2.3.1 Problématiques repérées

- Comme pour les années précédentes, il est difficile de mobiliser une deuxième professionnelle pour rencontrer d'un côté la mère et de l'autre l'enfant. En effet, il n'est pas possible d'anticiper les imprévus et urgences.
- De plus, les mères n'ont pas toujours la volonté que leur enfant s'entretienne en privé avec une professionnelle.

### 2.3.2 Perspectives

- L'année 2020 sera consacrée à l'amélioration et la pérennisation des permanences dédiée aux enfants. Des temps de réflexion seront organisés avec les professionnelles.
- Il faut penser et développer une procédure interne pour pérenniser les permanences : comment prévoir en amont la disponibilité d'une professionnelle, comment proposer aux enfants ces entretiens personnalisés...

## **3. Actions de prévention**

### 3.1 Rappel des objectifs

Ces actions de prévention sont proposées au sein des collèges, des lycées et des centres de formation, et depuis 2018 dans les écoles primaires.

Les objectifs de ces actions de prévention sont les suivants :

- ✓ Informer et sensibiliser sur les formes de violence, le cycle, le processus et l'impact de la violence sur la famille,
- ✓ Poser des repères sur les relations hommes/femmes, le respect, les comportements non-violents, la communication, le dialogue,
- ✓ Permettre d'amorcer une réflexion sur les représentations et le positionnement dans la relation amoureuse,
- ✓ Offrir un espace de parole, être à l'écoute, répondre aux interrogations, décoder les signaux de détresse,
- ✓ Informer sur les dispositifs d'accompagnement des jeunes et des familles sur le département,
- ✓ Travailler en collaboration avec les instances et les associations impliquées dans le dispositif de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité.

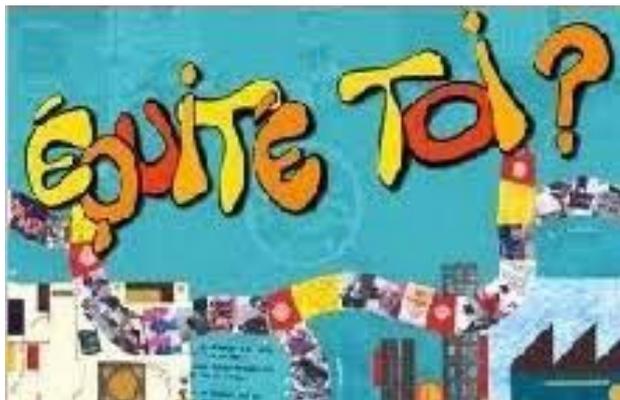
### 3.2 Les chiffres clés

Dates	Secteur géographique / structure	Type de sensibilisation / formation	Public	Nombre de personnes
8 Janvier	Pontivy	4 animations jeu Equité Toi ?	Lycéens	41
30 janvier	Saint-Brieuc	1 animation jeu Equité Toi ?	Lycéens	18
5 mars	Binic – Etables / mer	1 animation jeu Equité Toi ?	Lycéens	25
8 mars	Saint-Brieuc	Ciné débat	Post bac	11
15 novembre	Paimpol	1 action de prévention « Pas seuls »	Scolaires	37
13 décembre	Paimpol	1 action de prévention « Pas seuls »	Scolaires	21
<b>TOTAL</b>				<b>153</b>

**153** enfants, adolescents et jeunes adultes (111 en 2018) ont participé aux actions de prévention :

- 58 scolaires
- 84 lycéens
- 11 post bac.

### 3.3.1 Le Jeu « Équité toi ? »



Le jeu socio-éducatif « Équité toi », créé par l'association Adalea en collaboration avec une artiste plasticienne, est utilisé comme support pour promouvoir les comportements non sexistes et les questions d'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que d'aborder les violences intrafamiliales auprès d'un public jeunes, collégiens et lycéens.

**84 lycéens ont été sensibilisés en 2019 par cette action.**

### 3.3.2 Le Spectacle « Pas seul »



C'est l'histoire de Gnocchi qui grandit dans une famille aimante, avec son papa M. Poireau et sa maman Perette. Mais tout doucement l'atmosphère change, devient de plus en plus électrique... les disputes en famille se multiplient jusqu'au jour où ... Heureusement Gnocchi n'est pas tout seul...

Ce spectacle a été conçu par Géraldine SCHMUR, marionnettiste, en collaboration avec la municipalité de Paimpol et le CLSPDR (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) de Paimpol.

Il est destiné à un public d'enfants de 7 à 12 ans dans le cadre d'une action de prévention des violences intrafamiliales. Les représentations sont prévues en milieu scolaire ou périscolaire, associatif, médico-social et grand public.

Après un travail de concertation et suite à 2 représentations « test » en 2018 (1 scolaire et 1 tout public), un processus d'intervention autour du spectacle a été mis en place, comprenant un protocole et un déroulé cadré. Cette action est ainsi proposée dans les conditions les plus adaptées pour tous les participants : l'artiste, les lieux d'accueil, les intervenantes d'Adalea et bien sûr les enfants.



Un travail de communication autour du spectacle a également débuté à l'automne 2019 auprès notamment des écoles. L'artiste Géraldine Schmurr Picard va créer une Association 'Comme quoi' qui portera le spectacle dès 2020.

**2 représentations en 2019 rassemblant 58 enfants.**

### 3.3.3 Ciné-débat

Une Fiche technique du ciné débat a été créée en 2019. Comme pour les autres interventions, une campagne de communication a été lancée sur le territoire de l'Agglomération de St Brieuc.

**Une intervention en 2019 auprès de 11 étudiants de Bac Pro TISF.**

#### 4. Film du collectif Lacavale

L'année 2019 a vu la mise en place d'un projet vidéo en collaboration avec le collectif Lacavale. Ce collectif rassemble des artistes autour du théâtre et du film documentaire. Cette vidéo est financée en petite partie par le budget Histoire de Dire, la majeure partie l'étant par un donateur privé et par les défraiements des frais de route des bénévoles d'Adalea.

La vidéo rassemblera la parole des femmes accueillies au CHRS Clara Zetkin et suivies par l'équipe d'Accueil Ecoute Femmes, ainsi que de certains jeunes. Ce nouveau support de communication sera diffusé dans le cadre du 8 mars 2020, journée internationale du Droit des Femmes, puis sera ensuite diffusée au public dans les cinémas de la région et présentée au concours vidéo de la Fondation L'Oréal.

En vue de la préparation de la vidéo, l'équipe de Lacavale a rencontré les jeunes sur les temps d'ateliers du mercredi après-midi : elle leur a proposé des exercices d'écriture et des entraînements à l'enregistrement audio des voix off.



Le collectif Lacavale rassemble des artistes venant du théâtre et du cinéma documentaire, et travaille principalement dans les Hauts-de-France, en région parisienne, en Normandie et en Bretagne.

*Présence sur le site de Chloé, Anna et Nicolas membres actifs du collectif.*

#### 5. Supervision

Le soutien financier de la Fondation Up nous a également permis de conserver en 2019 les supervisions mensuelles assurées par Damien Botté, psychologue- clinicien psychanalyste.

Il est essentiel de prévoir des espaces de parole et d'analyse pour les professionnelles. Ces temps permettent une prise de recul nécessaire à la pratique d'accompagnement spécifique aux enfants témoins et/ou victimes de violences intrafamiliales.

L'analyse des pratiques professionnelles permet de :

- ✓ Se questionner, s'interroger et réfléchir, à partir d'une pratique quotidienne en la reliant à des concepts théoriques,
- ✓ Apporter un éclairage clinique sur les situations,
- ✓ Favoriser le travail d'analyse des difficultés et des problématiques rencontrées,
- ✓ Proposer un travail d'élaboration et de réflexion sur les pratiques professionnelles,
- ✓ Clarifier la position professionnelle,
- ✓ Développer les compétences et les pratiques communes dans un souci d'éthique et de bienveillance.

L'analyse des pratiques professionnelles n'a de sens que si elle s'inscrit dans la régularité.

## 6. Nouveau contexte et évolutions globales du projet

Le soutien financier de la Fondation Up a également permis :

- ✓ La poursuite du contrat d'un chargé de développement jusqu'en mars 2019 (0,5 ETP), puis d'une chargée de développement d'octobre 2019 à mars 2020 (0,8 ETP sur 6 mois). Le rôle du/ de la chargé.e de développement est :
  - De stimuler la communication autour des actions de prévention / sensibilisation,
  - D'apporter un soutien technique aux actions de sensibilisation : convention de partenariat, fiche technique, flyer et outils de communication...
  - D'apporter un soutien logistique aux professionnelles pour qu'elles puissent se concentrer sur le contenu de l'action, l'accueil et l'accompagnement des enfants.
- ✓ Terminer l'aménagement de la salle Histoire de Dire réservée aux enfants et d'acheter de nouveaux supports socio-pédagogiques adaptés aux besoins des ateliers.

## 7. Conclusion et perspectives

L'action est désormais bien en place et repérée tant du côté des enfants que des mères notamment à travers les ateliers. Les professionnelles ont inscrit cette action comme essentielle dans leur travail. Ces temps s'articulent avec les prises en charge individuelles des familles accueillies.

Un suivi de l'action s'opère par des temps de travail réguliers et permet de dégager des axes de travail.

Plusieurs perspectives pourront être poursuivies après 2019 grâce à la poursuite du soutien financier de la fondation UP:

- ✓ Poursuivre les ateliers tels qu'ils fonctionnent à ce jour,
- ✓ Développer les actions de prévention,
- ✓ Poursuivre la mise en réflexion des modalités d'accompagnement des enfants,
- ✓ Créer des supports de communication dédiés aux enfants.

La question de la prise en charge des enfants reste une réflexion et une préoccupation permanente pour l'ensemble des professionnelles.

## **Annexes**

Dépliant Pas Seul  
Dépliant Equité Toi



# Pas Seul

Pour une action de prévention des violences intrafamiliales

## Spectacle de marionnettes

À partir de 7 ans

*Pas seul, c'est l'histoire de Gnocchi qui grandit dans une famille aimante, avec son papa Mr Poireau et sa maman Perette. Mais tout doucement l'atmosphère change, devient de plus en plus électrique, les tensions dans la famille se multiplient jusqu'au jour où ...*



Ce spectacle est né d'une collaboration entre Géraldine Schmurr-Picard, le Pôle d'animations socio-culturel et le CLSPDR de la ville de Paimpol (le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation). Géraldine a élaboré le scénario en partie avec des enfants lors d'ateliers écriture et marionnettes. Le spectacle abouti a été présenté à des intervenants spécialisés sur cette thématique afin de valider le contenu. De là est né son partenariat avec ADALEA (association gérant des services spécifiques pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants).

### Les enfants en parlent :

« Au début Perette et Mr Poireau se marient, c'est la fête, il y a de la musique, ensuite c'est plus du tout comme ça ...»

« On voit que Gnocchi au début il est content et ensuite et ben il a mal au ventre...»

« C'est bien parce qu'il y a des enfants comme nous et des voitures et l'école et tout ça... »

« Heureusement que c'est pas comme ça dans la vie de tous les jours! »

« Et il y aura une suite ? »

### Les adultes aussi :

« C'est bien fait, ce n'est pas culpabilisant, personne n'est stigmatisé en fin de compte! »

« C'est prenant! »

« Ca parle à tout le monde! »

Le spectacle est indépendant.

IL est cependant recommandé de prévoir un accompagnement spécifique aux sujets sensibles abordés (famille, manipulation, cycle de l'emprise, secret, tabou, alcoolisme, violences...) soit avec ADALEA, déjà partenaire, soit avec votre équipe ressource.

**Le spectacle s'adresse aussi aux adultes!**

Spectacle de marionnettes sur table (45 minutes).

Jauge :

-scolaire : 30 enfants

-tout public : 50 spectateurs.

Ecriture

Mise en scène

Fabrication des décors et des marionnettes

Interprétation: **Géraldine Schmurr-Picard**



**Le spectacle :** une histoire pleine de suspens, d'émotions, rythmée par la vie de tous les jours, pensée à travers le regard de l'enfant : qu'est-ce qu'il perçoit? Que peut-il vivre au milieu de cette escalade de la violence tant physique que psychologique? A chaque représentation la discussion, le débat, voire les témoignages à suivre, semblent s'imposer aux spectateurs, adultes comme enfants.

**Avec le partenariat ADALEA**

en dispositif de prévention

**« clés en main ».** En milieu scolaire, et sur demande en milieu spécialisé et tout public, le spectacle est préparé et accompagné par des professionnelles d'ADALEA formées et habituées à ce sujet. Elles proposent une écoute, un échange, un cadre sécurisant, des ateliers pour les enfants, des informations et des outils de sensibilisation pour les adultes.



### Contact :

Géraldine Schmurr-Picard

22 740 Pleudaniel

**Tel : 06 76 59 16 93**

Mail : geraldine.schmurr@sfr.fr

Site : hananabois-creation.com

Dispositif de prévention en milieu scolaire :

ADALEA / 22 000 Saint Briec

Mail : ecoute.femmes@adalea.fr

Site : adalea.fr Tel : 02 96 68 42 42



L'idée de créer un jeu socio-éducatif est née d'une rencontre entre l'association Adalea, association fortement engagée depuis plus de 30 ans dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination, et Dominique POTARD, artiste plasticienne engagée dans son travail artistique pour la cause des femmes, en dénonçant les atteintes faites aux femmes et en revendiquant leur plénitude, leur intégrité.

Ce projet a été porté par le pôle EMPLOI FORMATION d'Adalea qui, sur ses actions de formation à destination des jeunes de moins de 26 ans, impulse et valorise des réalisations collectives qui permettent notamment l'apprentissage de la tolérance, l'acceptation des autres et des différences, l'entraide dans la poursuite d'un objectif commun.

Tous les acteurs impliqués dans le projet : les stagiaires des actions POP (prestation orientation professionnelle) et PPE (prestation préparatoire à l'emploi)\*, l'équipe encadrante, les intervenants extérieurs se sont engagés avec beaucoup d'enthousiasme, de disponibilité, de persévérance pour construire ce jeu à destination d'un large public, qui vise à aborder le thème de l'égalité et des violences de façon ludique pour susciter l'échange, le débat et la réflexion.

Le cadre législatif français réprime la violence et vise à promouvoir l'égalité. Pour autant, chacun le sait et le constate au quotidien, la loi ne suffit pas pour faire évoluer, changer les mentalités et les comportements.

Avec « Équité toi ? » notre ambition est de contribuer, en jouant, à promouvoir une société non violente et égalitaire.

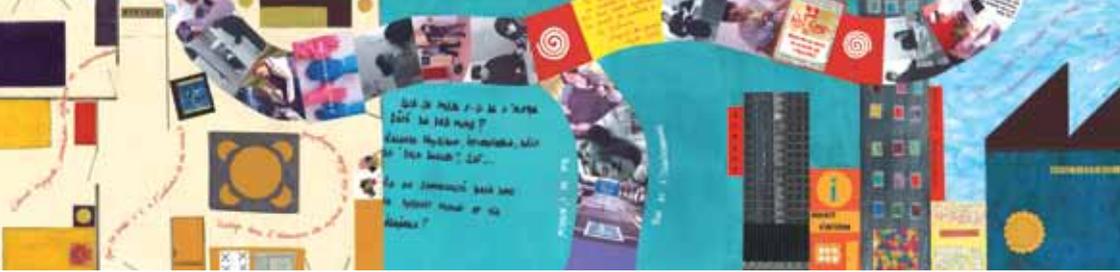
Pierre GRELLARD  
*Président d'Adalea*

Manuela CHARLES  
*Directrice d'Adalea*



*\*Ces actions sont financées par le Conseil Régional de Bretagne*





# PRÉSENTATION DU JEU

## Un jeu qui vise plusieurs objectifs :

### Sensibiliser à :

- l'égalité des droits entre les femmes et les hommes ;
- la prévention des violences faites aux femmes et toutes formes de violences en général ;
- la lutte contre toutes formes de discrimination (racisme, homophobie...).

### Permettre :

- d'échanger des opinions sur des sujets sensibles ;
- de combattre les idées reçues et les « a priori » négatifs ;
- d'ouvrir un dialogue entre les participants.

### Informé sur :

- des points juridiques et réglementaires de la vie courante ;
- des aides sociales et des numéros verts d'assistance ;
- des points historiques et des statistiques qui nous concernent tous.

## Un jeu qui s'adresse à différents publics :

### Un public cible de jeunes :

- conçu à partir de questions de collégiens, lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, résidents de FJT, ce jeu cible particulièrement cette population ;
- Il constitue un excellent support pour échanger dans le cadre d'une classe, d'un foyer de jeunes, d'un CFA...
- les cartes défis permettent une mise en scène de situations apportant un aspect ludique au jeu.

### Un jeu qui s'adapte aux adultes :

- les tests effectués montrent qu'« Équité toi ? » peut s'adapter à des publics plus âgés : jeunes ou adultes en situation de formation ou d'insertion ;
- ce jeu basé sur la communication orale peut être utilisé auprès de publics en situation d'illettrisme, d'alphabétisation ;
- la préparation préalable du jeu permet de sélectionner les questions en fonction du groupe et de l'âge des participants.



# CONTENU DU JEU

## Un plateau de jeu de 50 cases :

- 12 cases RUE (6 cases VIOLENCES, 6 cases ÉGALITÉ) ;
- 6 cases FOYER - MAISON (3 cases VIOLENCES, 3 cases ÉGALITÉ) ;
- 6 cases ÉCOLE - FORMATION (3 cases VIOLENCES, 3 cases ÉGALITÉ) ;
- 6 case VIE SOCIALE ET CITOYENNE (3 cases VIOLENCES, 3 cases ÉGALITÉ) ;
- 6 cases TRAVAIL - EMPLOI (3 cases VIOLENCES, 3 cases ÉGALITÉ) ;
- 6 cases DÉFIS ;
- 4 cases CITATIONS ;
- 4 cases VISUELS.

## 110 cartes de jeu :

- 15 cartes RUE (9 cartes VIOLENCES, 6 cartes ÉGALITÉ) ;
- 15 cartes FOYER - MAISON (7 cartes VIOLENCES, 8 cartes ÉGALITÉ) ;
- 30 cartes ÉCOLE - FORMATION (17 cartes VIOLENCES, 13 cartes ÉGALITÉ) ;
- 20 cartes VIE SOCIALE ET CITOYENNE (11 cartes VIOLENCES et 9 cartes ÉGALITÉ) ;
- 18 cartes TRAVAIL - EMPLOI (8 cartes VIOLENCES, 10 cartes ÉGALITÉ) ;
- 12 cartes DÉFIS (12 cartes JEUX DE RÔLE).

**1 tableau**

**1 guide de jeu**

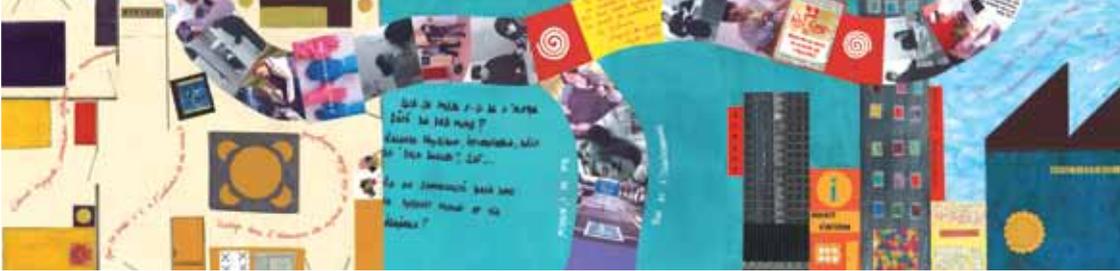
**4 pions**

**5 dés**

**1 stylo**

**2 boîtes contenant les cartes à jouer**

**1 boîte en plastique rigide contenant l'intégralité du jeu**



# PRÉPARATION DU JEU

## Le jeu est co-dirigé par :

### Un animateur formé à la pratique du jeu :

- professeur ;
- formateur(trice) ;
- conseiller(ère) d'éducation ;
- travailleur(euse) social ;
- etc...

### Un expert qui apportera des éléments de réponse complémentaires :

- infirmier(e) ;
- pédopsychiatre ;
- psychologue ;
- médiateur(rice) ;
- juriste ;
- etc...

**Une séance de jeu dure environ 2h30.** Les organisateurs peuvent prévoir une pause au milieu de la partie.

## Préparation préalable à la séance de jeu :

« Équité toi ? » est un jeu socio-éducatif destiné aux jeunes et aux adultes. C'est un support ludique permettant d'aborder des questions sensibles et parfois taboues. Les publics du jeu étant divers et variés, **il est indispensable que les organisateurs préparent préalablement chaque partie.**

La préparation d'une partie consiste à **sélectionner les questions qui seront posées** en fonction des sujets que l'on souhaite aborder selon l'âge ou le vécu des participants. Cette préparation permettra également à l'expert(e) de se renseigner sur les questions choisies et d'apporter des compléments de réponse en lien avec de nouveaux textes de loi et des faits d'actualité.



# RÈGLES DU JEU

## Début de jeu

L'animateur(rice) répartit les cartes de jeu sur une table annexe en fonction de leur thème (RUE, FOYER - MAISON, ÉCOLE - FORMATION, VIE SOCIALE ET CITOYENNE, TRAVAIL – EMPLOI) et nature (ÉGALITÉ, VIOLENCES). Cette répartition facilitera le rôle de l'animateur(rice) au long de la partie.

L'animateur(rice) constitue au hasard 4 équipes de 3 à 6 joueurs et positionne chacun des pions sur une case DÉPART.

L'équipe débutant la partie est tirée au sort, lance un dé et avance son pion du nombre de cases indiqué par celui-ci. Les pions avancent sur le plateau dans le sens des aiguilles d'une montre.

## Déroulement de la partie

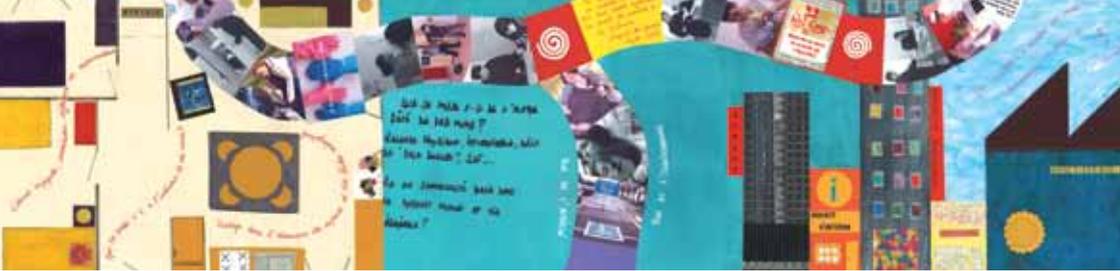
En fonction du thème (RUE, FOYER - MAISON, ÉCOLE - FORMATION, VIE SOCIALE ET CITOYENNE, TRAVAIL – EMPLOI) et de la nature de la case (ÉGALITÉ, VIOLENCES) sur laquelle se trouve le pion, une question est posée par l'animateur(trice).

Chacune des équipes se concerte. L'équipe interrogée répond en premier puis les autres à tour de rôle. Le débat débute alors de manière naturelle. L'animateur(rice) clôt la discussion lorsqu'il estime le moment opportun et donne la parole à l'expert(e) qui enrichit les réponses d'un éclairage complémentaire. L'animateur(trice) peut ensuite cocher la case correspondante à la question posée sur le tableau. Le tableau ne sert pas à comptabiliser les points mais à savoir quels thèmes ont déjà été abordés.

L'équipe suivante commence son tour de jeu et ainsi de suite jusque la fin du temps de jeu prévu par les organisateurs.

## Fin du jeu

À la fin du temps de jeu, les participants font un retour général sur cette expérience de jeu.



# CASES DU JEU

## Les différentes cases



### Égalité

Les cases ÉGALITÉ sont réparties sur le plateau de jeu. Ce sont les cases colorées. Lorsqu'un pion tombe sur l'une de ces cases, l'animateur(rice) pose une question ÉGALITÉ appartenant au thème sur lequel se situe le pion. En cas de doute sur le thème, se référer à la page centrale du guide de jeu.



### Violences

Les cases VIOLENCES sont les cases en noir et blanc. Lorsqu'un pion tombe sur l'une de ces cases, l'animateur(rice) pose une question VIOLENCES appartenant à l'un des thèmes du jeu.



### Défis

Lorsqu'une équipe tombe sur une case DÉFIS, l'animateur(rice) choisit une carte DÉFIS. Si la case est une carte JEUX DE RÔLES, deux joueurs de l'équipe interrogée mettent en scène la situation énoncée. Une fois la situation interprétée, les autres participants peuvent intervenir. Dans le cas d'une carte QUI EST-CE ? toute l'équipe doit deviner le personnage.



### Citations

Lorsqu'une équipe tombe sur une case CITATIONS, l'animateur(rice) énonce la citation à haute voix. Les équipes se concertent alors sur la signification de la citation.

L'équipe interrogée donne son explication en premier puis les autres équipes à tour de rôle. Une fois que toutes les équipes se sont exprimées, l'expert(e) ou l'animateur(trice) prend la parole et donne un éclairage complémentaire sur la citation. Si une équipe tombe sur une case CITATIONS qui a déjà été jouée, l'équipe choisit d'avancer ou de reculer d'une case.



### Visuels

Les cases VISUELS sont les cases en couleurs qui dépassent du parcours. Lorsqu'une équipe tombe sur une carte VISUELS, l'équipe observe l'illustration de la case et donne son opinion. Les autres équipes apportent ensuite leurs commentaires. Enfin, l'expert(e) donne un éclairage sur le visuel. Si une équipe tombe sur une case VISUEL qui a déjà été jouée, l'équipe choisit d'avancer ou de reculer d'une case.

DÉPART ÉQUIPE 2

# TRAVAIL - EMPLOI

DÉPART ÉQUIPE 1

CASE CITATIONS

CASE VISUELS

CASE

ASSEMBLEE NATIONALE

# VIE SOCIALE ET CITOYENNE

Assemblée Nationale

Parité  
Conférence Interministérielle sur l'Émancipation  
Travail  
Natale  
Justice  
Droit

2000 : Convention internationale pour l'égalité des droits entre filles et garçons  
 1947 : Première femme ministre  
 1980 : Loi sur la médiation de conciliation  
 1981 : Loi sur l'égalité professionnelle  
 1987 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 1991 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 1992 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 1993 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 1994 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 1995 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 1996 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 1997 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 1998 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 1999 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2000 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2001 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2002 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2003 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2004 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2005 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2006 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2007 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2008 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2009 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2010 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2011 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2012 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2013 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2014 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2015 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2016 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2017 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2018 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2019 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2020 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2021 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes  
 2022 : Loi sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes

1791 : Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne



RUE

FOYER - MAISON

DÉPART ÉQUIPE 3

DÉFIS

ÉCOLE - FORMATION

DÉPART ÉQUIPE 4

Liberté Égalité Fraternité

ÉCOLE  
Pierre et Marie Curie

Qu'est-ce que  
c'est l'école?  
Les maîtres?

Centre de Formation  
Ecole

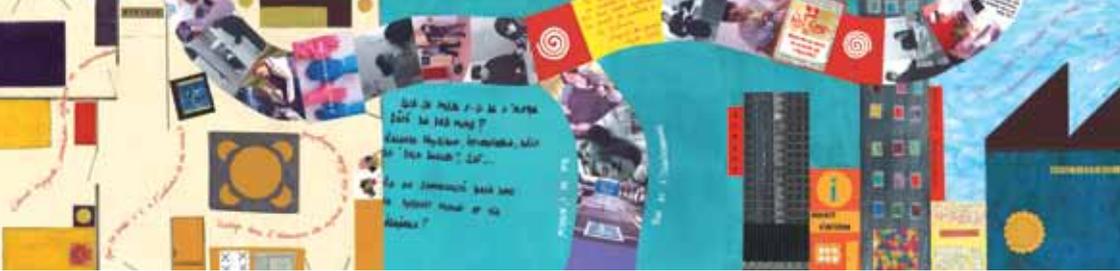




## CONSEILS D'ANIMATION

- « Équité toi ? » est un jeu ayant pour objectif d'aborder de façon ludique des sujets sensibles. L'échange et le débat entre les participants sont le but du jeu. **Les animateurs doivent expliquer en début de partie qu'il n'y a pas de système de points**, ni de vainqueurs et de perdants.
- Le **binôme animateur(trice)/expert(e) gagnera à être mixte**.
- En début de partie l'animateur(trice) explique au groupe que tout ce qui sera dit durant la partie reste **confidentiel**.
- Dans le cas d'un groupe mixte, l'animateur(trice) veillera au respect du **panachage filles/garçons** dans chaque équipe.
- Afin d'améliorer la cohésion de groupe, Il est intéressant de **répartir dans différentes équipes** les personnes du groupe ayant le plus d'affinités.
- Il peut être utile pour l'animateur(trice) et l'expert(e) d'**utiliser un tableau** durant le jeu afin d'y noter les numéros de téléphone, dates, noms de personnages historiques...
- L'animateur(trice) doit chercher à susciter chez les participants une prise de position par rapport au sujet abordé. Le jeu est un outil, un support qui permet de faciliter l'échange.
- Avant le début d'une partie, les animateurs peuvent inciter les participants à observer le plateau de jeu et à donner leur ressenti face au visuel global.





La volonté des fondateurs de l'association en 1979 et des acteurs d'aujourd'hui (administrateurs et salariés), était et reste en 2010 de développer une coopération collective, une action sociale inventive et offensive sur le champ de la lutte contre les exclusions. Notre ambition et notre histoire associative s'est traduite par un développement des actions, des structures pour les publics les plus en difficulté et les femmes victimes de violences familiales.

### **POLE ACCUEIL ECOUTE & VEILLE SOCIALE**

- Accueil Ecoute Femmes : accompagnement des femmes victimes de violences conjugales
- Boutique Solidarité pour les personnes à la rue
- 115 : dispositif départemental de veille sociale : mise à l'abri des personnes sans domicile
- Point Accueil Santé
- L'accompagnement des allocataires du RSA marginalisés
- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)



### **POLE LOGEMENT HEBERGEMENT**

- Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (77\* places dont 34\* pour des femmes victimes de violences)
- Maison Relais (25\* places) / 6\* places de stabilisation
- L'intermédiation des logements des Programmes Sociaux Thématiques
- Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP
- Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- Un dispositif de sous-location et d'aide au logement temporaire
- L'accompagnement à la recherche de logement / ASLL
- Accompagnement DALO (Saint-Brieuc et Loudéac)



\* données 2010

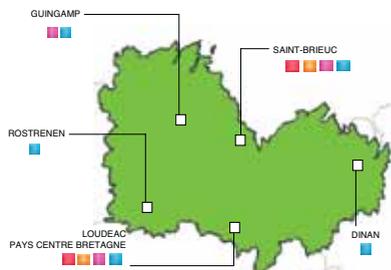
## POLE EMPLOI FORMATION

- Accompagner la recherche d'emploi
- Vérifier et valider des projets professionnels
- Faire découvrir, former et valider des compétences dans les métiers du bâtiment, du nettoyage, de l'agriculture
- Réapprendre les Savoirs Fondamentaux : calcul, lecture, écriture
- Apprendre le français aux personnes d'origine étrangère
- Sensibiliser aux premiers secours : formation Sauveteur Secouriste du Travail
- Auto-école sociale
- Développer une culture de l'égalité hommes–femmes



## POLE ATELIERS INSERTION

- Atelier tri et récupération des métaux (Saint-Brieuc) : démontage des ensembles métalliques. Les métaux triés, environ 80 tonnes par an, sont ensuite revendus (12 salariés en 2010)
- Atelier peinture / second œuvre bâtiment (Pays de Saint-Brieuc) : Rénovations intérieures de bâtiment . (20 salariés en 2010)
- Rénovation et entretien du patrimoine bâti et rénovation et entretien du petit patrimoine bâti des communes de la CIDERAL (Centre Bretagne, 10 salariés en 2010)
- Rénovation du site de la Roche aux Cerfs en Centre Bretagne. Partenariat avec la CIDERAL, la direction Interrégionale des Services Pénitentiaires, la maison d'arrêt de Saint-Brieuc et le SPIP (6 personnes en aménagement de peine)



**Adalea dans les CÔTES D'ARMOR**  
**4500 personnes suivies par an**

Pour en savoir plus :  
02.96.77.05.50  
[secretariatdirection@adalea.fr](mailto:secretariatdirection@adalea.fr)  
[www.adalea.fr](http://www.adalea.fr)



# PRÉSENTATION DE DOMINIQUE POTARD

## Présentation de la directrice artistique du jeu : Dominique Potard

Dominique Potard - artiste plasticienne costarmoricaine - nourrit son travail de sensualité et de questionnements de l'intime.

« Mettre la vie, la femme à travers son corps en lumière, l'explorer comme territoire intime ».

Revendiquer la plénitude, l'épanouissement dans sa complexité, son appartenance à une société, au monde. Etre pleine et entière. Défendre l'amour qu'on se porte à soi, qu'on donne aux autres, que les autres nous offrent. Mais aussi lancer un cri contre la barbarie humaine !

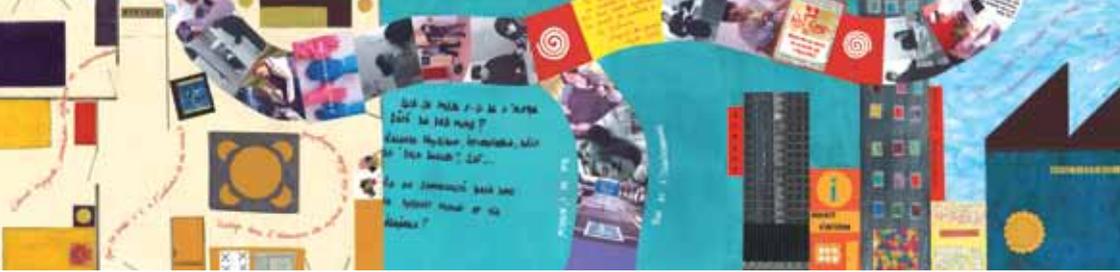


Revenir sur le passé, questionner le présent. Superposer, mettre en abîme l'histoire, l'atteinte faite aux femmes comme un acte universel de « décapitation », de soumission à un ordre établi...

Observer les corps et les reconstruire, les charger de symbolisme. Mettre à jour leur lisibilité. En établir une cartographie. Interroger les codes. Se raconter et aussi les autres. Du vécu, de l'entendu, du partagé. Combien de passages, de vies, de luttes pour se dé-jouer des carcans, vivre, bouger au-delà, penser à bras le corps – être unique comme autant de facettes d'une évidence existentielle, d'une pensée construite, assumée, libérée.

Dominique Potard, qui a déjà travaillé avec des jeunes à l'élaboration du jeu « Câlines Malins » avec l'ADIJ 22, expose dans le cadre des Biennales de l'Égalité du Conseil Régional Bretagne, mois des Femmes en Côtes d'Armor, Rennes, Gennevilliers...

<http://www.dominiquepotard.com>



# REMERCIEMENTS

**Ce jeu n'aurait pu voir le jour sans le soutien financier des personnes et institutions partenaires suivantes :**

- le Conseil Régional de Bretagne ;
- l'Etat ;
- le Fonds Social Européen.

**Nous tenons également à remercier ces personnes et organismes qui ont permis la réalisation d' « Équité toi ? » :**

- les salariés(ées) et les administrateurs (trices) d'Adalea ;
- Madame Dominique POTARD, plasticienne ;
- Madame Danielle BOUSQUET, députée des Côtes d'Armor ;
- Madame Gaëlle NIQUE, avocate ;
- Madame Isabelle HAMON, chargée de projet égalité professionnelle (réseau Missions Locales Côtes d'Armor) ;
- Madame Bernadette VANDEN DRIESSCHE, Chargée de mission départementale (22) aux droits des femmes et à l'égalité ;
- les Missions Locales du Centre Bretagne et de Saint Brieuc ;
- l'Association Départementale Information Jeunesse (ADIJ 22) ;
- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 22) ;
- le GREF Bretagne ;
- l'académie de Rennes ;
- le lycée Jean Moulin de Saint Brieuc (22) ;
- le collège Léonard de Vinci de Saint Brieuc (22) ;
- le FJT Le Marronnier de Saint Brieuc (22) ;
- le FJT L'Igloo de Saint Brieuc (22) ;
- le lycée Freyssinet à Saint Brieuc (22).

**et également les stagiaires d'Adalea impliqués dès le démarrage du projet :**

ALVES Teresa / APPERCE Audrey / BAHNASY Jayda / BERNARD Morgane  
BEUVE Mélanie / CALOS Gwen / CHABOT Suzie / COLIN Gaël / CZOBYEZ Julie /  
FERNANDEZ Romain / GUERIN Antoine / HENRY Elsa / KAMANGA Bijou / KERVOT  
Marie-Laure / LE BIHAN Sandrine / LE MOINE Julien / L'ECHELARD Typhanie / LEROY  
Pauline / LOIR Jérémy / LUCAS Anne-Cécile / MARION Morgane / POULOUIN Eric /  
SARZEAUD Julie / SAUVAGE Anthony / TANGUY Aurélien / TAOFINUU Jean-Marie /  
Tijani Leïla / URBIETA William / URO Morgane.

**Nous souhaitons enfin rendre un hommage particulier à Jacqueline CHEVE, sénatrice, pour son soutien au démarrage du projet.**



## Adalea

30 bis rue du Docteur Rochar - 22000 Saint-Brieuc

Tél : 02 96 77 05 50 - Fax : 02 96 77 05 51

[www.adalea.fr](http://www.adalea.fr)

rouennais.com PLEIRIN 02 96 58 02 03